Faculté des sciences sociales
Département de science politique

PLAN DE COURS

POL-7012 : Éthique et administration publique

NRC 88268 | Automne 2018

Mode d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 3-0-6	**Crédit(s) :** 3

Ce cours présente, dans une perspective nationale et internationale, les dispositifs qui encadrent l'éthique dans l'administration publique. Il prend comme point de départ les principaux problèmes et scandales qui rythment la vie politico-administrative contemporaine. Ces phénomènes érodent la confiance de la population envers les organisations administratives et le système politique en général. En s'attardant sur les solutions proposées pour remédier à ces événements, le cours permet à l'étudiant de comprendre le rôle et l'influence de quelques institutions majeures en la matière (commissaire à l'éthique, commissaire au lobbyisme, bureau du vérificateur général, etc.). Une attention particulière porte également sur le comportement attendu des agents publics qui font face à des dilemmes moraux (devoir de désobéissance, dénonciation d'un acte illégal, etc.). L'angle d'analyse privilégie l'approche institutionnelle fondée sur des applications concrètes.

Plage horaire

Cours en classe			
lundi	12h30 à 15h20	DKN-1459	Du 4 sept. 2018 au 14 déc. 2018

Plan de cours non officiel
31 juil. 2018 (11h19)

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=96100

Coordonnées et disponibilités

Steve Jacob
Enseignant
DKN-4443
steve.jacob@pol.ulaval.ca
Tél. : 418-656-2131 poste 12330

Disponibilités
Sur rendez-vous

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie
Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca
418-656-2131 poste 5222

HORAIRE RÉGULIER	
Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 21h30	8h00 à 12h00 13h00 à 16h00

HORAIRE DU 25 JUIN AU 6 JUILLET	
Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 16h30	8h00 à 12h00 13h00 à 16h00

HORAIRE DU 27 AU 31 AOÛT
Lundi au vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 17h00

Plan de cours non officiel

31 juil. 2018 (11h19)

Sommaire

Description du cours 4

Objectifs 4

Approche pédagogique 4

Contenu et activités 4

Évaluations et résultats 5

Liste des évaluations 5

Informations détaillées sur les évaluations sommatives 5

Participation aux séminaires 5

Activités de groupe 5

Examen de mi-session 6

Examen maison 6

Barème de conversion 6

Règlements et politiques institutionnels 7

Gestion des délais 7

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental 7

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval 8

Matériel didactique 8

Spécifications technologiques 8

Bibliographie et annexes 9

Bibliographie indicative 9

Plan de cours non officiel

31 juil. 2018 (11h19)

Description du cours

Objectifs

Ce cours présente, dans une perspective nationale et internationale, les dispositifs qui encadrent l'éthique dans l'administration publique. Il prend comme point de départ les principaux problèmes et scandales qui rythment la vie politico-administrative contemporaine. Ces phénomènes érodent la confiance de la population envers les organisations administratives et le système politique en général. En s'attardant sur les solutions proposées pour remédier à ces évènements, le cours permet à l'étudiant(e) de comprendre le rôle et l'influence de quelques institutions majeures en la matière (commissariat à l'éthique, bureau du vérificateur général, etc.). Une attention particulière porte également sur le comportement attendu des agents publics qui font face à des dilemmes moraux (devoir de désobéissance, dénonciation d'un acte illégal, etc.). L'angle d'analyse privilégie l'approche institutionnelle fondée sur des applications concrètes.

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure:

a) d'expliquer le fonctionnement, les principes directeurs et le cadre d'application des infrastructures d'éthique publique au Canada et au Québec, tout en étant en mesure de les comparer avec certaines infrastructures d'éthique développées à l'étranger ;
b) de discuter des fondements philosophiques, théoriques et historiques liés à l'éthique gouvernementale;
c) d'identifier des enjeux pratiques résultants de l'importance accrue réservée à l'éthique dans la gestion publique.

Approche pédagogique

La méthode d'enseignement de ce séminaire prendra la forme d'exposés magistraux et de discussions sur les textes identifiés pour chacune des séances. Sur la base des lectures obligatoires, la formule retenue favorisera donc les échanges et les interactions entre les étudiant(e)s et le professeur. Dans cet esprit, des conférenciers pourront apporter leur contribution durant la session. Des situations concrètes seront également analysées sous la forme d'études de cas ou de mises en situation individuelles ou collectives. Pour cela, les étudiant(e)s devront identifier les enjeux et dilemmes éthiques ainsi que les moyens de les surmonter. Ces exercices permettront de passer de la théorie à la pratique et d'approfondir le développement des habiletés.

Plan de cours non officiel

Contenu et activités

31 juil. 2018 (11h19)

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Fête du Travail (congé)	3 sept. 2018
PARTIE 1 : FONDEMENTS THÉORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET HISTORIQUES DE L'ÉTHIQUE GOUVERNEMENTALE	
Module 1 - Introduction	10 sept. 2018
Module 2 - La poursuite de l'intérêt général. À quoi sert le service public ?	17 sept. 2018
Module 3 - Enjeux éthiques de la gouvernance publique	24 sept. 2018
Élections provinciales (congé pour les étudiant(e)s)	1 oct. 2018
Action de Grâces (congé)	8 oct. 2018
Module 4 - Au commencement était Weber / La violence légitime et « délinquance » d'État	15 oct. 2018
Module 5 - Le devoir de désobéissance - Hiérarchie et obéissance aux ordres : quelques enseignements de l' Histoire	22 oct. 2018
Semaine de lecture	29 oct. 2018
Examen de mi-session	5 nov. 2018
PARTIE 2 : LES INFRASTRUCTURES ET LES DISPOSITIFS ÉTHIQUES	
Module 6 - Gérer l'éthique dans les organisations publiques	12 nov. 2018

Module 7 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : généralités	19 nov. 2018
Module 8 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : l'encadrement du lobbyisme	26 nov. 2018
PARTIE 3 : ENJEUX D'ACTUALITÉ	
Module 9 - Lutter contre la corruption dans l'administration publique	3 déc. 2018
Module 10 - Pluralisme et représentativité de l'administration publique	10 déc. 2018
Remise de l'examen maison	17 déc. 2018

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation aux séminaires	À déterminer	Individuel	20 %
Activités de groupe	À déterminer	En équipe	25 %
Examen de mi-session	Le 5 nov. 2018 de 12h30 à 15h20	Individuel	25 %
Examen maison	Dû le 17 déc. 2018 à 15h20	Individuel	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Plan de cours non officiel

Participation aux séminaires

31 juil. 2018 (11h19)

Date de remise : À déterminer

En continu au cours de la session

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Directives de l'évaluation :

La qualité de la participation aux séminaires (20%). Les étudiant(e)s seront appelés à discuter l'ensemble des lectures obligatoires. La présence en classe est une condition nécessaire mais pas suffisante pour la réussite de cette activité. Les critères d'évaluation seront : le degré de participation active aux débats, le niveau de préparation de l'étudiant(e), la précision et la pertinence de ses interventions en relation avec les lectures.

Activités de groupe

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : En équipe

Pondération : 25 %

Directives de l'évaluation :

Lors de la première séance, les étudiant(e)s seront réparti(e)s en groupes pour la durée de la session. Chaque semaine, un groupe sera responsable de l'animation de la discussion sur les lectures obligatoires de la séance. Le groupe devra donc identifier les arguments centraux des auteurs et

favoriser la présentation des principaux enjeux des textes obligatoires. Il ne s'agit pas de faire un résumé des textes mais d'amener l'ensemble des participant(e)s à discuter les points centraux de chaque texte. Une synthèse des principaux thèmes à aborder (3000 mots) devra être remise au professeur en début de séance. Les retards seront pénalisés (5% par jour).

En plus de la qualité de la langue et de la présentation (10%), les critères d'évaluation seront le niveau de clarté dans la présentation (30%), la pertinence ainsi que la compréhension des concepts (30%) et la logique et la profondeur de l'argumentation (30%).

Pour répondre aux exigences de présentation du Département de science politique, il est fortement recommandé de consulter le Guide de présentation des travaux disponible sur le site du Département.

Fichiers à consulter : Guide de présentation des travaux (169,32 Ko, déposé le 30 avr. 2018)

Examen de mi-session

Date : Le 5 nov. 2018 de 12h30 à 15h20

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Directives de l'évaluation :

L'examen de mi-session (25%) se fera à livres ouverts. Il portera sur l'ensemble des lectures obligatoires et de la matière présentée. La semaine qui précède l'examen, les étudiant(e)s recevront deux articles inédits sur lesquels seront posées des questions à développement en vue de tester leurs capacités de raisonnement analytique en éthique.

Matériel autorisé : Note de cours, recueil de textes, dictionnaire...

Examen maison

Plan de cours non officiel
31 juil. 2018 (11h19)

Date de remise : 17 déc. 2018 à 15h20

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

La semaine précédent la date de l'examen, vous recevrez une question en lien avec l'ensemble de la matière du cours. Vous devrez y répondre en utilisant un maximum de 2500 mots, incluant la bibliographie. Dans votre réponse, vous devrez vous appuyer adéquatement sur des éléments de littérature, notamment celle vue en classe. Les retards seront pénalisés (5% par jour). Votre réponse sera corrigée en fonction des critères suivants: la pertinence des sources citées et la qualité de la bibliographie (20%), la compréhension des concepts (35%) et la logique et la rigueur de l'argumentation (45%).

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

B-	70	72,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre
Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études
Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants , la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Plan de cours non officiel
31 juil. 2018 (11h19)

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Gestion des délais

Pour le dépôt des travaux, chaque jour de retard entraîne une pénalité de 5 %.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle:*
https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnait l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Plan de cours non officiel
31 juil. 2018 (12:19)

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : http://www.rfd.fse.ulaval.ca/. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- Google Chrome
- Mozilla Firefox
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- Opera

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;

- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, rendez-vous à cette page.

Bibliographie et annexes

Bibliographie indicative

MODULE 1 - Introduction

Boisvert, Yves (2016). Par-delà le scandale ! Comprendre les vulnérabilités organisationnelles à la base des crises et trouver des stratégies pour mieux gérer les risques éthiques. *Éthique publique*, 18(2): 1-35.

Bourgon, Jocelyne (2017). Repenser, redéfinir et réinventer : servir au XXIe siècle. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 83(4): 641-653.

De Blic, Damien & Cyril Lemieux (2005). Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique. *Politix*, 18(71): 9-38.

MODULE 2 - La poursuite de l'intérêt général. À quoi sert le service public ?

Chevallier, J. (2011). De l'administration démocratique à la démocratie administrative. *Revue française d'administration publique*, 137-138 (1), 217-227.

Hart, David K. (1984). The virtuous Citizen, the Honorable Bureaucrat, and “Public” Administration. *Public Administration Review*, 44 (Special Issue): 111-120.

Jørgensen, Torben & Bozeman, Barry. (2007). Public Values An Inventory. *Administration & Society*, 39(3): 354-381.

Prebble, Mark (2018). Is “We” Singular? The Nature of Public Value. *The American Review of Public Administration*, 48(2): 103-118.

MODULE 3 - Enjeux éthiques de la gouvernance publique

Plamondon, Jacques (2017). Les enjeux éthiques de l'administration publique dans Michaud, Nelson (dir.). *Secrets d'États? : les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*. Québec, PUQ, 921-951.

Aucoin, Peter (2012), New Political Governance in Westminster Systems: Impartial Public Administration and Management Performance at Risk, *Governance*. 25(2): 177-199.

Jacob, Steve, Imbeau Louis M. & Jean-François Bélanger (2011). La nouvelle gestion publique et l'accroissement des marges de manœuvre : un terreau propice au développement de l'éthique? *Administration publique du Canada*, 54(2): 189-215.

Rochet, Claude (2008). Le bien commun comme main invisible. Le leg de Machiavel à la gestion publique. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 74(3): 529-553.

MODULE 4 – Au commencement était Weber / La violence légitime et « délinquance » d'État

Linhardt, Dominique & Cédric Moreau de Bellaing (2005). Légitime violence ? Enquêtes sur la réalité de l'État démocratique. *Revue française de science politique*, 55(2): 269-298

Colliot-Thélène, Catherine (2005). La fin du monopole de la violence légitime dans Coutu, Michel & Guy Rocher (dir.), *La légitimité de l'État et du droit. Autour de Max Weber*, Sainte- Foy, PUL, pp. 23-46.

Osofsky, Michael J., Bandura, Alberet & Philip G. Zimbardo (2005). The Role of Moral Disengagement in the Execution Process. *Law and Human Behavior*, 29(4): 371-393.

Vrancken, Didier (2011). De la mise à l'épreuve des individus au gouvernement de soi. *Mouvements*, 65(1): 11-25

MODULE 5 - Le devoir de désobéissance - Hiérarchie et obéissance aux ordres : quelques enseignements de l'Histoire

Plan de cours non officiel
31 juil. 2018 (11h19)

Chauvet, Clément (2015). Fonctionnaire, obéir/désobéir. *Pouvoirs*. 155(4): 149-160.

Desmons, Éric (2015). Droit de résistance et histoire des idées. *Pouvoirs*. 155(4): 29-40.

Mineau, André (2007). L'idéologie des fonctionnaires du Troisième Reich dans les territoires occupés de l'Est. *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°93: 101-113.

Russel, Nestar & Bob Gregory (2005). Making the undoable doable - Milgram, the Holocaust, and modern government. *American Review of Public Administration*, 35(4): 327- 349.

Vincent, Marie-Bénédicte (2014). De la dénazification à la réintégration des fonctionnaires. Comment construire une éthique de la fonction publique en Allemagne de l'Ouest après 1945 ? *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 121(1): 3-19.

Module 6 - Gérer l'éthique dans les organisations publiques

Harvey, James S. Jr. (2000), Reinforcing Ethical Decision Making through Organizational Structure, *Journal of Business Ethics*, 28: 43-58.

Loyens, Kim & Jeroen Maesschalck (2010). Toward a Theoretical Framework for Ethical Decision Making of Street-Level Bureaucracy : Existing Models Reconsidered. *Administration and Society*. 42(1): 66-100.

Maesschalck, Jeroen (2008). Une politique d'intégrité dans l'administration : comment dépasser les bonnes intentions ? *Pyramides*. 16(1): 15-44.

Molina, Anthony D. (2018). A Systems Approach to Managing Organizational Integrity Risks: Lessons From the 2014 Veterans Affairs Waitlist Scandal. *The American Review of Public Administration*.

Plant, Jeremy F. (2001). Codes of Ethics dans Terry L. Cooper (dir.), *Handbook of Administrative Ethics*. New York, Marcel Decker. 309-334.

Saint-Martin, Denis (2009). La régulation de l'éthique parlementaire : l'institutionnalisation d'un champ d'expertise contesté. *Cahiers internationaux de sociologie*, 126(1): 21-37.

Module 7 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : généralités

Bégin, Luc (2011). Légiférer en matière d'éthique : le difficile équilibre entre éthique et déontologie. *Éthique publique*, 13(1): 39-61.

Bégin, Luc & Lyse Langlois (2011). La construction d'un dispositif éthique : l'expérience d'une tension problématique. *Pyramides*, 22: 115-136.

Bibeau, Vincent (2011). L'éthique et la déontologie dans la fonction publique québécoise : complémentarité ou confusion ? *Éthique publique*, 13(1): 25-37.

Lacroix, André (2011). L'insuffisance du droit en matière d'éthique ou les lois sur l'éthique : voyage au pays de l'absurde ! *Éthique publique,* 13(1): 95-115.

Martineau, Joé T. & Thierry C. Pauchant & Maryse Tremblay (2017). La gestion de l'éthique dans les organisations québécoises : déploiement, portrait et pistes de développement souhaitables. *Éthique publique*, 19(1): 1-20.

Module 8 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : l'encadrement du lobbyisme

Boisvert, Yves (2007). Éthique, lobbyisme et dispositifs de régulation des comportements : la perception des ministres québécois. *Éthique publique.* 9(1): 93-112.

Brun, Henri & Guy Trembay (2006). Le droit de savoir qui cherche à influencer le gouvernement : un droit fondamental. *Éthique publique*. 8 (1): 123- 136.

Hudon, Raymond, Yates, Stéphanie Yates & Mathieu Ouimet (2016), Portes tournantes et éthique démocratique. *Éthique publique*. 18(2): [En ligne].

Lowery, David, Baumgartner, Frank R., Berkhout, Joost, Berry, Jeffrey M., Halpin, Darren, Hojnacki, Marie, Klüver, Heike, Kohler-Koch, Beate, Richardson, Jeremy & Kay Lehman Schlozman (2015). Images on an Unbiased Interest System. *Journal of European Public Policy*. 22(8): 1212-1231.

Module 9 - Lutter contre la corruption dans l'administration publique

Blundo, Giorgio (2001). Négocier l'État au quotidien : agents d'affaires, courtiers et rabatteurs dans les interstices de l'administration sénégalaise. *Autrepart*. n° 20: 75-90.

Plan de cours non officiel
31 juil. 2018 (11:15)

Bozeman, Barry, Molina, Jr., Angel Luis & Wesley Kaufmann (2018), « Angling for Sharks, Not Pilot Fish: Deep Corruption, Venal Corruption, and Public Values Failure ». *Perspectives on Public Management and Governance*. 1(1): 5-27.

Monier, Frédéric (2016). La corruption, fille de la modernité politique ? *Revue internationale et stratégique*. 101(1): 65-73.

Lascoumes, Pierre (2015). « La production oligarchique des normes anti-corruption ». *Tumultes*. n° 45: 113-129.

Module 10 - Pluralisme et représentativité de l'administration publique

Bertossi, Christophe (2017). Raisonnements publics et appartenance à une institution : les musulmans dans les armées françaises. *Migrations Société*. 169(3): 81-102.

Hur, Yongbeom (2013). La diversité raciale : une bénédiction pour les organisations ? Analyse de ses conséquences organisationnelles dans les services de police municipaux. *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 79(1): 155-170.

O'Connor, Karl (2017). Quelles sont les idées et les motivations des bureaucrates dans les sociétés contestées sur le plan religieux ? *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 83(1): 69-88.

Sabbagh, Daniel (2010). Les mutations contemporaines de l'affirmative action », *Politique américaine*. 16(1): 11-24.

Timpson, Annis May (2006). Élargir la notion de bureaucratie représentative : L'exemple du Nunavut. *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 72(4): 553-567.

Plan de cours non officiel

31 juil. 2018 (11h19)